Reims (51) : armé d’un couteau, il hurle « Allah Akbar » devant le commissariat ; interpellé à l’aide d’un pistolet à impulsion électrique (Màj : 15 mois ferme pour Karim Boudeliou ; « non radicalisé » mais « vulnérable »)

17/01/2024 à 11h13



17/01/2024

L'Union Jeudi 11 Janvier 2024

JUSTICE TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Il voulait "mourir en martyr" devant l'hôtel de police

REIMS L'automne dernier, un homme s'était présenté devant le commissariat avec deux couteaux, en criant "Allah Akbar", afin de s'y faire tuer par les policiers. Jugé hier pour les violences et des propos faisant l'apologie du terrorisme, il a été condamné à 30 mois de prison dont 15 mois ferme.

FABRICE CURLIER

Crâne dégarni et barbe rasée, Karim Boudeliou ne ressemble en rien à la caricature du terroriste islamiste. Ce Rémois de 47 ans n'en est pas un, d'ailleurs. Les perquisitions, les auditions de l'entourage ou encore l'exploitation de son téléphone n'ont révélé aucune radicalisation ni même adhésion à cette idéologie mortifère. Il s'en était pourtant revendiqué, l'automne dernier, quand il avait débarqué devant l'hôtel de police de Reims avec un couteau dans chaque main, aux cris d'« *Allah Akbar* ».

« *J'ai dit "Allah Akbar" pour qu'ils me tirent dessus. C'est dommage qu'ils m'aient mis un coup de taser car j'étais venu pour prendre une balle dans la tête. Je voulais mourir en martyr.* » Ces déclarations recueillies en garde à vue, Karim Boudeliou les a confirmées hier lors de son procès. « *J'en avais marre. Je suis allé au commissariat pour en finir. J'avais aucune intention de faire du mal.* » Peut-être, mais les policiers n'en savaient rien, ce 23 octobre à 13 h 10, lorsqu'il s'est positionné devant la porte du sas d'entrée avec un couteau de cuisine dans une main, un cran d'arrêt dans l'autre.

> *"J'ai dit "Allah Akbar" pour qu'ils me tirent dessus."*
> Le prévenu

Alertés par leurs collègues de l'accueil, trois policiers avaient traversé le sas pour aller au contact de l'individu et le mettre en joue, en lui intimant l'ordre de jeter les couteaux qu'il brandissait devant eux, bras écartés. Il refusait, ne cessant de crier « *Allak Akbar* ».

D'une intensité extrême, le face-à-face prenait fin avec l'arrivée de trois autres policiers derrière lui, l'un d'eux le neutralisant d'un tir de pistolet à impulsion électrique. Suivait dans les geôles une logorrhée qualifiée d'apologie du terrorisme : « *Je suis pro-Hamas, pro-Daesh, pro-Al Qaida ! Je veux tuer tous les Israéliens. La vengeance d'Allah est en cours et va se poursuivre pour tous ce que vous avez fait là-bas. Avec les migrants, on va monter une armée et on vous exterminera une fois qu'on sera assez nombreux. Allah le fait pour créer une guerre civile en France. Vous allez brûler dans les flammes de l'enfer* », etc.



En octobre dernier, le déminage avait dû intervenir pour s'assurer que la voiture du prévenu ne contenait aucun explosif. Archives F.C

"IL FAUT QU'IL SE SOIGNE"

En cellule, il se mettait à prier puis sa garde à vue était levée, Karim Boudeliou hospitalisé d'office pendant un mois dans un établissement psychiatrique. Le 22 novembre, informée qu'il était sortant, la police judiciaire venait le récupérer. Il était ensuite présenté au parquet puis écroué en attendant de comparaître hier.

« *Terroriste* », non ; « *malade* », oui, a plaidé Me Antoine Ginestra. Séparé, rejeté par sa famille, au RSA, Karim Boudeliou est une personne « *en souffrance* », insiste l'avocat. « *Cela fait quatre ans qu'il est à la rue. Le 23 octobre, il était au bout du rouleau quand il s'est rendu au commissariat. Se tuer lui-même n'est pas sa façon de faire, mais son acte avait bien pour but d'en finir avec la vie. Il faut qu'il se soigne ! Depuis deux mois, il est sous médicaments et ça va mieux.* »

La peine prononcée est mixte : 30 mois de prison dont la moitié assortie d'un sursis probatoire avec l'obligation de se soigner et de travailler. Maintenu en détention pour purger ses 15 mois ferme, il devra également verser 300 euros à chacun des six policiers, au titre de leur préjudice moral. Lorsqu'ils le pointaient avec leurs armes, ils s'étaient notamment demandés si sa doudoune ne dissimulait pas une ceinture explosive. Le secteur fut ensuite bouclé, le boulevard Roederer coupé à la circulation, le temps pour les démineurs de fouiller sa voiture garée sur le parking. ■

ALCOOL, DROGUES ET PARANOÏA

L'expertise psychiatrique du prévenu confirme qu'il « n'est pas radicalisé » et qu'il « ne présente aucun élément délirant mystique ou religieux», mais « sa vulnérabilité peut l'engager plus facilement dans un processus de radicalisation », prévient l'expert. Karim Boudeliou souffre en effet de « faiblesses structurelles » provoquées par une forte consommation d'alcool et de drogues se traduisant par une « personnalité paranoïaque ». Ses propos islamistes ne seraient qu'un habillage de ses troubles du comportement. Il reste accessible à une sanction pénale, mais sa responsabilité est atténuée en raison d'une « altération de son discernement ».

Condamné à huit reprises depuis 1998, Karim Boudeliou, lors de précédentes affaires, avait déjà exprimé son intention de « mourir en martyr ».

Cliquez pour agrandir
[L'Union]

23/10/2023

Un homme s'est présenté à l'hôtel de police de Reims (Marne) ce lundi vers 13 heures et a menacé les policiers avec plusieurs couteaux, hurlant *"Allah akbar"*, a appris *Actu17*. Il a été maîtrisé à l'aide d'un pistolet à impulsion électrique (PIE) et interpellé. Il n'y aurait pas de blessé à déplorer.

Le suspect, qui a été placé en garde à vue, est déjà connu des

services de police, selon plusieurs sources. Son véhicule, stationné non loin du commissariat, a été inspecté par les démineurs et aucun objet dangereux n'a été découvert.

Le syndicat Unité SGP Police FO zone Est dénonce une *"tentative d'attaque ignoble"*, et apporte son soutien aux policiers du commissariat de Reims. *"Nous saluons nos collègues et les félicitons pour l'interpellation de cet individu"*, réagit Éric Henry, délégué national du syndicat Alliance Police Nationale. *"Heureusement qu'ils l'ont immédiatement maîtrisé, sans quoi, a minima, un meurtre aurait pu avoir lieu. Preuve en est de l'importance d'être également doté d'armes intermédiaires. Cela démontre encore et toujours que les policiers sont des cibles parce qu'ils représentent l'État, et au-delà, la République"*.

Actu17

[…]

En milieu d'après-midi, le maire (Horizons) de Reims, Arnaud Robinet, a exprimé son soutien envers l'institution policière par voie de communiqué. *"Je pense évidemment en tout premier lieu aux forces de l'ordre, toujours fortement sollicitées et dont la réactivité a permis de stopper l'assaillant avant qu'un drame ne survienne."*

"La ville de Reims a évidemment une vigilance plus qu'accrue, en lien avec le directeur départemental de la sécurité publique, le préfet et le recteur en matière de risque terroriste. Cela se matérialise par des patrouilles véhiculées et des présences piétonnes accentuées aux abords et sur les différents lieux de vie de la commune : écoles, services publics, zones commerçantes…" Une marque de soutien visant donc aussi à rassurer la population.

France3